

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 26 septembre 2006 à 19 h à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Rita-Thérèse Poisson et Guylaine Richer, toutes commissaires formant quorum, ainsi que M. Denis-Claude Blais, commissaire-parent.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj. et Mme Julie Brunelle, dir. adj. serv. aff. corp. et comm.

Mme Karine Lefrançois a prévenu de son absence.

M. Michel Gratton, secrétaire général, ayant prévenu de son absence, il est remplacé par Mme Julie Brunelle, secrétaire générale adjointe.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Rita-Thérèse Poisson.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-060926-1420

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2006.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-060926-1421

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour, lequel comprend le sujet suivant, en plus des points statutaires :

4. Nomination de gestionnaire : recommandation du comité de sélection; (huis clos)

Adopté

Mmes Johanne Beaulieu et Paule Fortier occupent leur siège à 19 h 5.

HUIS CLOS

Résolution n° CE-060926-1422

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 5.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CE-060926-1423

Il est proposé par Mme Sandra East

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 10.

Mme Guylaine Richer occupe son siège à 19 h 10.

NOMINATION – DIRECTION D'ÉCOLE SECONDAIRE

Résolution n° CE-060926-1424

ATTENDU l'avis du concours ayant trait au poste de direction à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE NOMMER Mme Line Gohier au poste de directrice à la Polyvalente Sainte-Thérèse, et que la date de nomination soit déterminée par la Direction générale.

Tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, Mme Line Gohier sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution no CE-060926-1425

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 15.

Rita-Thérèse Poisson, présidente

Julie Brunelle, secrétaire générale adjointe